

**DELIBERATION DU DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TOURISME**

Membres présents : Mathias BERNARD (Président UCA) ; Patrice MALFREY (Institut des sciences) ; Pierre MATHIEU (Institut des Lettres Langues Sciences humaines et sociales) ; Sophie COMMEREUC (Directrice générale Clermont Auvergne INP – présente à partir de 16h25) ; Christine BERTRAND (Institut Droit Economie Management) ; Michel JAMES (Institut de technologie) ; Jean-Marc LOBACCARO (Institut Sciences de la vie santé agronomie environnement) ; Françoise PEYRARD (VP Formation) ; Anne FOGLI (Premier VP) ; Vanessa PREVOT (VP Recherche) ; Thierry MARTIN-LASSAGNE (Représentant la monde socio-économique) ;

Membres excusés : Mathis NAPIERALA (VP Etudiant).

Membres avec voix consultative : François PAQUIS, Directeur Général des Services (DGS) UCA ;

Invités permanents : Céline NEBOUT (Cabinet) ;

Invité ponctuel : Eric AGBESSI (IUT).

LE DIRECTOIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération 2021-06-29-11 du conseil d'administration de l'UCA du 29 juin 2021 ;

PRESENTATION DU PROJET

Dans le cadre du contrat de recherche CAPRICE (UCA) et au vu des conditions d'accès aux stations sismologiques de l'OPGC, les personnes impliquées dans ce projet ont besoin d'un véhicule adapté pour se rendre sur les lieux d'études (terrain accidenté et chemins non carrossés). L'utilisation d'un véhicule type Pick-up 4x4 tout terrain est donc tout à fait indiquée pour ce type de mission. Le CNRS nous propose par ailleurs, le rachat pour un euro symbolique d'un véhicule de ce type qui permettrait de satisfaire les besoins de l'OPGC.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'accepter, pour un euro symbolique, l'acquisition auprès du CNRS du véhicule de tourisme Mitsubishi 4x4 L200 estimé à 5 000€ et de l'affecter à l'Observatoire de Physique du Globe pour réaliser ses missions sur le terrain.

Membres en exercice : 12

Votes : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DIRECTOIRE UCA
DELIBERATION 2021-12-06-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.